

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Démantèlement d'un lieu de stockage clandestin de civelles suite à une constatation de la brigade d'Arcachon

Montreuil, le 12 janvier 2022

Le 08 janvier 2023, la brigade d'Arcachon contrôle dans le sens nord/sud sur l'A63 un véhicule utilitaire avec deux personnes à bord. À l'ouverture du véhicule le service constate la présence de nombreux ballots plastiques enfermant des plaques d'isolation en polystyrène. Après avoir effectué une tranchée, les agents poursuivent le contrôle et découvrent alors sous une cavité de ballots une installation permettant l'oxygénation d'un réservoir pouvant accueillir des poissons vivants ou autres espèces. Ils trouvent également un bidon isolant. Ce dernier contient trois sacs plastiques congelés contenant des civelles pour un poids total de 28.70 kg.

Les deux chauffeurs du moyen de transport n'ayant pu présenter de justificatif attestant de la détention régulière de cette espèce protégée, ont été placés en retenue douanière. Sur instruction du parquet de Mont-de-Marsan, ils ont été remis au Service d'Enquêtes Judiciaires des Finances (SEJF) de Bordeaux. L'enquête menée par le SEJF a permis de démanteler en région parisienne un lieu de stockage clandestin de civelles qui servait régulièrement et la saisie de 150 kg de civelles supplémentaires avec appui de l'Office Français de la Biodiversité. Une information judiciaire a été ouverte à la JIRS de Bordeaux et les deux chauffeurs ont été mis en examen et placés en détention provisoire.

Réglementée et encadrée par des quotas de consommation et de repeuplement, la pêche de la civelle est réservée aux seuls pêcheurs professionnels et la commercialisation de la pibale n'est autorisée que dans l'espace européen. La civelle fait l'objet d'un trafic vers l'Asie. Elle se négocie entre 700 et 900 € le kg en France et jusqu'à 5 000 € en Asie. La douane est pleinement mobilisée pour lutter contre le braconnage en bandes organisées de dimension internationale qui menace la survie de cette espèce particulièrement vulnérable.

POUR ALLER PLUS LOIN

- L'album photos : <https://www.flickr.com/photos/douaneFrance/sets/72177720305197493/>

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Michaël Faucher, chef divisionnaire de Bordeaux-Mérignac [06.64.55.30.12](tel:06.64.55.30.12)

Pascal Esteves, chef du POC de la direction régionale de Bordeaux [09.70.27.55.70/07.72.72.91.53](tel:09.70.27.55.70/07.72.72.91.53)

Service presse de la douane : 01 57 53 43 18 presse@douane.finances.gouv.fr